Les services et animations aux départs de la Voie Verte d'un jour

Départ 1 / À Villes-sur-Auzon

- RD 942 : Stand d'information SMAEMV, OTI Ventoux Sud – bureau de Villes-sur-Auzon, Foyer Rural de Villes-sur-Auzon
- Village : restaurants et bars

Départ 2 / À Monieux

- RD 942 : Stand d'accueil de l'OTI Ventoux Sud – bureau de Monieux
- Village : restaurant
- Au lac de Monieux :

- Marché de producteurs locaux, le matin
- Petite restauration à la buvette du Lac

Retrouvez le reportage photo de la journée sur :

- www.facebook.com/ventoux.saveurs
- www.flickr.com/photos/ventoux-saveurs-nature/albums

VIGILANCE VOLS : Restez vigilants sur les sites d'entrées et les parkings, gardez vos vélos en vue et utilisez vos cadenas durant les stationnements de longue durée.

Ne pas jeter sur la voie publique

Une organisation du
Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux
communication@smaemv.fr

8h00 - 18h00

Attention !

- Je mets pied à terre à l'entrée et à la sortie du parcours
- Je respecte le code de la route pour une bonne cohabitation entre usagers
- Je reste à droite !
- Je maîtrise ma vitesse en descente et dans les virages (priorité à la montée)
- Je fais attention aux croisements avec les très rares véhicules moteurs autorisés (voiture organisateurs, riverains)

En cas d'accident, malaise… appelez le 112
Pour toute autre demande merci de contacter le 06 70 17 24 23

Route D942 des "Gorges de la Nesque " fermée à la circulation motorisée de 8h00 - 18h00

Le parcours :

- 21 km de petite route entre Villes-sur-Auzon (alt. 284 m) et Monieux (alt. 644m)
- Parcours possible dans les deux sens, montée et descente

Votre sécurité et vos services sur la Voie Verte

- Gestion des accès et parkings par les Signaleurs
- Poste de premier secours au point d'accueil du Rocher du Cire – km 18.2
- Véhicule d'intervention du Comité Communal Feux et Forêts – km 4
- Une station de réparation/gonflage sur le site de Fayol – km 9.7
- À chaque point d'accueil, mise à disposition d'eau

Attention !

- **Je mets pied à terre à l'entrée et à la sortie du parcours**
- **Je respecte le code de la route pour une bonne cohabitation entre usagers**
- **Je reste à droite !**
- **Je maîtrise ma vitesse en descente et dans les virages (priorité à la montée)**
- **Je fais attention aux croisements avec les très rares véhicules moteurs autorisés (voiture organisateurs, riverains)**

Code de bonne conduite, ayez la Nesque Attitude !

- **Je conserve mes déchets, et j'utilise les conteneurs**
- **Je respecte le site Natura 2000 (la faune et la flore)**
- **je ne fume pas dans les massifs forestiers**
- **Je ne fais pas de feu**

NATURA 2000
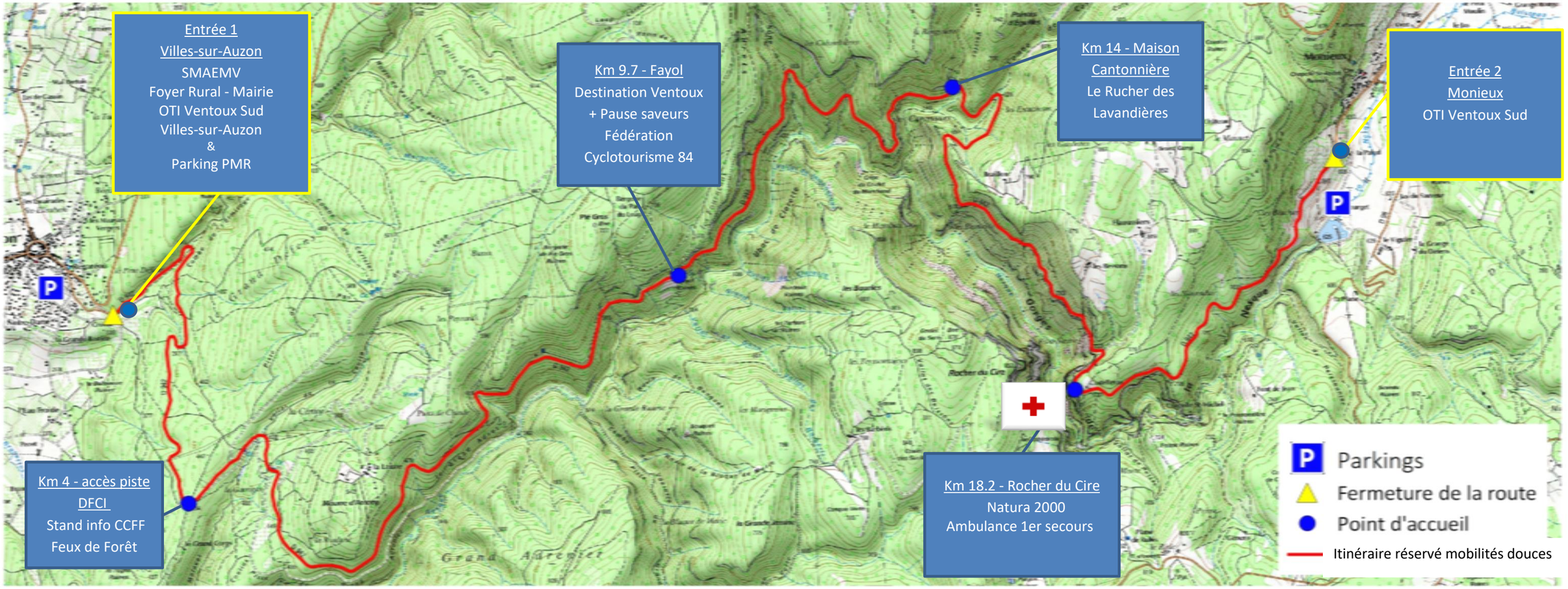
Réserve de BIOSPHERE MAB MONT VENTOUX